



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Dégradations à caractère antisémite : déclaration de Madame la préfète de la Charente,
Magali Debatte**

Angoulême, le 15 novembre 2020

"J'ai appris ce matin que des dégradations odieuses à caractère antisémite ont été découvertes dans le vieil Angoulême. C'est avec la plus grande fermeté que je les condamne.

Ces inscriptions qui se retrouvent à plusieurs endroits de la ville ont visé notamment des lieux de mémoire et des symboles institutionnels. Ces actes antisémites intolérables, démonstration exacerbée de la haine, sont des atteintes inacceptables à la République et ses valeurs.

La mobilisation de l'Etat est totale pour faire face à ceux qui distillent le poison de l'intolérance et du rejet."

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr